



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/571
27 septembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Points 153 et 154 de l'ordre du jour

AIDE D'URGENCE AU SOUDAN

OPERATION SURVIE AU SOUDAN

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 3	2
II. SITUATION AU SOUDAN	4 - 15	2
III. LA REUNION DE KHARTOUM ET LE PLAN D'ACTION D'URGENCE ..	16 - 27	5
IV. OPERATION SURVIE AU SOUDAN	28 - 71	9
A. Structure	28 - 34	9
B. Capacité opérationnelle	35 - 49	11
C. Assistance autre qu'alimentaire	50 - 59	15
D. Arrangements administratifs	60 - 63	18
E. Coordination au Siège	64	19
F. Arrangements concernant l'établissement des rapports	65	19
G. Fourniture et distribution des secours	66 - 68	19
H. Financement	69 - 71	21
V. ACTIVITES FUTURES	72 - 76	21
A. Adaptation de l'Opération survie au Soudan à l'actuelle saison des pluies	72 - 73	21
B. Activités à mener après la saison des pluies	74 - 76	22
VI. CONCLUSIONS	77 - 84	23
Carte		25

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 43/8 de l'Assemblée générale, du 18 octobre 1988, dans laquelle l'Assemblée a notamment prié le Secrétaire général de coordonner, en association étroite avec le Gouvernement soudanais, l'assistance fournie au Soudan par les organismes des Nations Unies pour l'aider à mener à bien ses programmes de secours, de relèvement et de reconstruction, de mobiliser les ressources nécessaires à l'exécution de ces programmes et de tenir la communauté internationale au courant des besoins à satisfaire; l'Assemblée a prié également le Secrétaire général de lui présenter, à sa quarante-quatrième session, un rapport sur l'application de la présente résolution.

2. Dans sa résolution 43/52 en date du 6 décembre 1988 intitulée "Programme spécial d'assistance au Soudan", l'Assemblée générale s'est félicitée de la décision qu'avait prise le Secrétaire général d'organiser une réunion des donateurs d'aide bilatérale et des institutions internationales et organisations non gouvernementales pertinentes en vue de réunir les ressources nécessaires à la réalisation d'un programme complémentaire d'assistance d'urgence qui réponde aux besoins des personnes déplacées en matière de relèvement et de réinstallation; elle a prié en outre le Secrétaire général de lui rendre compte de ses activités à sa quarante-quatrième session.

3. On trouvera dans le présent rapport un exposé détaillé de ce qui a été fait pour donner suite à la résolution 43/8, dont l'application a considérablement progressé. En ce qui concerne la résolution 43/52, il y a lieu de signaler que la réunion complémentaire qu'il avait été prévu d'organiser n'a pas pu avoir lieu en raison des événements politiques qui se sont produits dans le pays. En outre, le Gouvernement soudanais n'a pas été en mesure de dire de quelle assistance il aurait besoin, à moyen et à long termes, en faveur des populations déplacées. L'Assemblée générale sera tenue au courant de tous faits nouveaux qui pourraient se produire dans ce domaine.

II. SITUATION AU SOUDAN

4. Le Soudan, qui a une superficie de 2,5 millions de kilomètres carrés et dont la population était d'un peu plus de 25 millions d'habitants en 1987, est le plus grand pays d'Afrique, mais la densité de sa population est faible. Au moment du dernier recensement national, qui a eu lieu en 1983, la population était de 22 millions d'habitants et le taux de croissance démographique de 2,8 % par an. Selon des données plus récentes, 70 % de la population est rurale, 20 % urbaine et les 10 % restants sont des nomades. Plus d'un million de réfugiés venus de pays voisins ont augmenté la pression à laquelle était soumise une infrastructure sociale déjà surchargée, en particulier dans les provinces de l'est du pays.

5. La densité de la population soudanaise varie de 16 habitants au kilomètre carré dans la région de Khartoum à environ un habitant au kilomètre carré dans les provinces du nord. Il est actuellement impossible d'évaluer objectivement la densité de la population dans le sud, l'intensification de la guerre civile poussant de plus en plus d'habitants à fuir. Près de la moitié des 6 millions d'habitants du sud du Soudan auraient quitté leur lieu de résidence habituel.

/...

6. La reprise de la guerre civile dans le sud, des inondations dans le nord et plusieurs années de sécheresse et de famine ont fait que, fin 1987, de vastes régions du territoire soudanais étaient dévastées. Des milliers de familles étaient allées chercher refuge dans les villes de garnison du sud, protégées par le Gouvernement, dans la zone de transition du Darfour du Sud, du Kordofan du Sud et du Bahr el-Ghazal du Nord ou à Khartoum. D'autres avaient cherché asile en Ethiopie. A cette situation dramatique s'ajoutait, sur le plan économique, le service d'une dette extérieure d'environ 13 milliards de dollars*.
7. Selon les estimations, 3 millions de personnes au moins auraient été déplacées pendant la période comprise entre 1986 et 1988 et plus de 400 000 seraient mortes de maladie et de faim. Au milieu de l'année 1988, des rapports émanant de collaborateurs d'organisations non gouvernementales et d'autres sources se trouvant dans les zones sinistrées, ont appelé l'attention sur la gravité de la situation et souligné qu'un programme d'assistance beaucoup plus efficace et renforcé était nécessaire pour venir en aide aux populations les plus touchées.
8. Devant une telle situation qui, de plus, menaçait de se dégrader, le Gouvernement soudanais a demandé, au mois de juin 1988, au Secrétaire général de faire appel à l'aide de la communauté internationale pour empêcher que la famine et la détresse ne continuent de s'aggraver dans les régions sinistrées et parmi les nombreuses personnes déplacées ayant cherché refuge à Khartoum.
9. En réponse à la demande du Gouvernement soudanais, le Secrétaire général a envoyé au Soudan une mission interorganisations de haut niveau chargée d'analyser la situation avec des hauts fonctionnaires soudanais, des représentants des donateurs, des institutions du système des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, et de fixer en détail le mandat d'une mission qui serait chargée de poursuivre l'évaluation. Malheureusement, des pluies torrentielles et des inondations ayant dévasté Khartoum au mois d'août 1988, la mission n'a pu commencer à travailler sur le terrain qu'à la mi-septembre. Composée de hauts fonctionnaires du Gouvernement, de représentants des donateurs et d'organisations non gouvernementales, elle s'est rendue dans les régions les plus touchées de la zone de transition, notamment dans les villes d'Abyei, de Muglad et d'El Meiram. Les conclusions et recommandations de la mission ont été approuvées par le Gouvernement soudanais et incorporées dans un rapport d'ensemble intitulé "La situation au Soudan : aide humanitaire requise d'urgence (novembre 1988)".
10. Le 27 octobre 1988, en application de la résolution 43/8, le Secrétaire général a demandé aux donateurs un appui financier et matériel immédiat d'un montant de 73 millions de dollars pour venir en aide d'urgence aux populations touchées. La somme demandée devait servir à couvrir le coût de l'aide alimentaire, du matériel de secours, des transports à l'intérieur du pays, des secours médicaux, de l'approvisionnement en eau et de l'aide autre qu'alimentaire. Cette dernière catégorie comprenait un appui important aux institutions soudanaises chargées d'organiser et d'administrer les opérations de secours et de relèvement. Le Secrétaire général a qualifié la situation au Soudan de situation d'urgence

* Dollars des Etats-Unis, sauf indication contraire.

complexe et a décidé de nommer un coordonnateur spécial pour les opérations de secours d'urgence au Soudan et de réactiver le Groupe des opérations d'urgence des Nations Unies à Khartoum. A cette fin, M. Bryan Wannop, Représentant résident et Coordonnateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Soudan a été nommé coordonnateur spécial pour les opérations de secours d'urgence et un groupe spécial de coordination des secours d'urgence a été créé au bureau du PNUD.

11. Le Secrétaire général s'est fondé, pour lancer son appel, sur le rapport établi par la mission des Nations Unies et le Gouvernement soudanais au mois d'octobre 1988 (voir par. 9 du présent rapport). Il soulignait qu'un des principaux objectifs du programme de secours d'urgence du Gouvernement était de faire régresser la famine et la maladie dans les villes de garnison du sud et dans la zone de transition en intensifiant les envois de vivres par tous les moyens de transport utilisables. A cet effet, il prévoyait d'augmenter la fréquence des convois de camions au départ de l'Ouganda et de Khartoum et d'utiliser davantage les transports aériens pour ravitailler la population déplacée dans les villes de garnison. Dans son appel, le Secrétaire général mettait aussi l'accent sur un programme d'assistance en faveur des personnes déplacées à Khartoum visant à pourvoir à leurs besoins urgents dans les domaines cruciaux ainsi que sur un programme d'établissement des populations déplacées dans les zones adjacentes à la zone de transition.

12. Cependant, en raison de diverses contraintes d'ordre administratif, financier et opérationnel et d'obstacles dus à la guerre civile (routes minées, convois de secours attaqués, menaces et tentatives d'attaques contre les transports aériens, entraves aux communications et aux mouvements du personnel du programme de secours), les transports de vivres et autres secours vers le sud et les régions avoisinantes sont restés très minimes. La préparation des programmes d'assistance à moyen terme en faveur des populations déplacées à Khartoum a aussi été retardée.

13. A la fin de 1988, il était devenu évident que le programme de secours ne suffirait pas à lui seul à répondre même aux besoins les plus urgents. En effet, les secours dont avaient besoin les populations vivant dans les zones tenues par le Mouvement de libération du peuple soudanais (MLPS) et l'Armée de libération du peuple soudanais (ALPS) n'avaient pas été pris en compte et il fallait réviser l'évaluation globale faite au mois de septembre 1988. Il fallait en outre que des quantités suffisantes de vivres et autres secours soient transportés au plus vite dans des lieux stratégiques du sud et de la zone de transition, avant que la saison des pluies de 1989 n'isole le sud, qui ne serait plus accessible par la route ni par les airs, pour éviter que ne se répète la tragédie humaine dont des régions entières du pays avaient été victimes les deux années précédentes. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui devait intervenir aussi bien dans les régions tenues par le Gouvernement que dans les régions tenues par l'ALPS, n'a pu commencer à travailler sur le terrain qu'en décembre 1988 après de longues négociations. Ces dernières, commencées en mars 1988, avaient eu pour objet d'évaluer exactement la situation dans six villes du sud du Soudan. Conformément au mandat du CICR, les programmes ne s'appliquaient qu'aux populations et aux zones directement touchées par le conflit. Ils ne répondaient donc pas à tous les besoins urgents qui commençaient alors à apparaître. Il était clair qu'il fallait de toute urgence mobiliser massivement des moyens logistiques faisant appel aux transports fluviaux, ferroviaires, terrestres et aériens et obtenir l'appui total du Gouvernement soudanais et de l'ensemble des donateurs.

/...

14. Devant la gravité de la situation, le Secrétaire général a proposé au Gouvernement soudanais, à la fin du mois de janvier 1989, de convoquer à Khartoum une réunion de haut niveau des principaux donateurs pour arrêter les mesures propres à prévenir la catastrophe qui s'annonçait pour les mois à venir. La réunion aurait pour tâche de formuler et d'adopter une politique d'assistance concrète ainsi qu'une stratégie permettant d'accélérer les envois de vivres et autres secours dans les zones clefs avant le début des pluies, d'élaborer un plan de surveillance de la distribution des secours et de l'usage qui en est fait et de dégager et d'adopter les principes à appliquer pour que les opérations de secours soient aussi efficaces que possible. La réunion aurait aussi pour objectif d'indiquer le montant du financement requis et de lancer un appel pressant aux gouvernements et aux institutions intéressés pour qu'ils apportent immédiatement leur soutien financier et matériel.

15. Il y a lieu de rappeler qu'entre le début du mois d'octobre 1988 et la fin du mois de janvier 1989, soit quatre mois, 11 000 tonnes de vivres avaient été transportées en divers points du pays, en grande partie par voie aérienne, à partir d'Entebbe, de Khartoum et de Nairobi. Les quantités avaient augmenté en février, mais les stocks n'étaient toujours que de 13 000 tonnes dans le sud. De plus, à la fin du mois de février 1989, un peu plus de 100 000 tonnes de céréales, de légumineuses et d'huiles se trouvaient dans la filière nationale, mais la livraison à une destination soit fixée, soit encore inconnue, "dans le pays", en était en suspens faute de crédits voulus pour financer les frais de transport.

III. LA REUNION DE KHARTOUM ET LE PLAN D'ACTION D'URGENCE

16. Organisée conjointement par le Gouvernement soudanais et l'Organisation des Nations Unies, la réunion de Khartoum s'est tenue les 8 et 9 mars 1989. La délégation soudanaise était dirigée par le Premier Ministre et comprenait le Ministre des affaires étrangères, le Ministre de la protection sociale, de la Zakat et des personnes déplacées ainsi que le Commissaire aux secours et à la reconstruction. La délégation de l'Organisation des Nations Unies était dirigée par M. James P. Grant, Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), et comprenait M. James C. Ingram, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM) et M. Abdulrahim A. Farah, Secrétaire général adjoint aux questions politiques spéciales, à la coopération régionale, à la décolonisation et à la tutelle. Des représentants d'organes compétents du Gouvernement soudanais, de gouvernements donateurs, d'autres institutions intéressées des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales ainsi que d'organisations non gouvernementales soudanaises et internationales étaient invités à participer aux travaux. Le Groupe spécial de coordination des secours d'urgence du PNUD a assuré le secrétariat de la Conférence.

17. Le document de base établi pour la réunion indiquait que sur les quelque 2 250 000 ressortissants soudanais à qui il faudrait apporter, sous une forme ou sous une autre, une aide d'urgence pendant la saison des pluies, 600 000 personnes déplacées dans la zone de transition, dans les grandes villes de garnison du sud et dans les zones rurales du sud, y compris dans les zones tenues par le MLPS et l'ALPS, étaient menacées de mourir de faim à brève échéance. On a estimé qu'il faudrait environ 120 000 tonnes de vivres et de produits non alimentaires (médicaments, vaccins, semences, outils et couvertures) pour leur permettre de

/...

passer la saison des pluies. Une bonne partie de l'aide alimentaire requise pour répondre aux besoins les plus urgents ayant déjà été fournie par l'ensemble des donateurs en réponse à l'appel lancé au mois de novembre 1988 et étant déjà stockée dans le pays, restait à l'acheminer le plus rapidement possible vers les zones où elle serait nécessaire pendant la saison des pluies. Le Gouvernement s'est engagé à donner la priorité au chargement et au retour des péniches à Malakal et des trains à Aweil et à accorder des facilités aux avions transportant des secours. Il a été demandé aux donateurs d'apporter leur soutien aux ponts aériens organisés vers Juba et d'autres villes isolées, de contribuer à financer les convois routiers à destination de Wau, Juba, Yei et autres lieux et l'achat de secours autres qu'alimentaires, et de fournir du personnel technique et des conseillers ainsi que des installations de stockage temporaire supplémentaires.

18. Le coût total des opérations de secours devrait s'élever à 133 millions de dollars, dont 78 millions sont déjà engagés.

19. Tous les participants, y compris le Gouvernement soudanais, ont accepté les principes généraux ci-après, qui constituent le plan d'action proposé :

a) Le personnel envoyé par l'ONU, les donateurs et les organisations non gouvernementales serait assuré d'avoir librement accès auprès des populations civiles ne participant pas aux combats qui ont besoin d'être secourues;

b) Des dispositions seraient prises pour assurer l'entreposage des secours aux diverses étapes de leur acheminement;

c) Les convois de camions et tous les autres moyens de transport ne transporteront que des secours humanitaires et le personnel participant aux opérations de secours;

d) Il serait déclaré à compter du 1er avril 1989 une trêve d'un mois pendant laquelle les deux parties cesseraient toute activité militaire pour permettre l'acheminement des secours par voies routière, ferroviaire, fluviale et aérienne vers tous les lieux où ils sont requis;

e) Le Gouvernement soudanais mettrait au point un plan décidant dans quels endroits seraient réinstallées les populations vulnérables et les personnes déplacées et en prévoyant l'aménagement;

f) Toutes les institutions participant aux opérations de secours en cours continueraient leurs activités;

g) Le mandat de la Commission soudanaise pour les secours et la reconstruction et du bureau de son Commissaire serait renforcé;

h) Le Gouvernement accueillerait favorablement la participation des ONG aux opérations de secours;

i) Les mécanismes voulus seraient mis en place ou renforcés pour faciliter les opérations de suivi et l'établissement des rapports;

j) Le Gouvernement accorderait aux contributions le taux de change officiel le plus favorable.

20. Il a été convenu aussi que la Commission pour les secours et la reconstruction veillerait à ce que les formalités douanières et autres soient rapidement accomplies; l'Organisation des Nations Unies fournirait des conseillers en logistique et du personnel d'encadrement chargés de veiller à ce que les secours soient transportés, remis et distribués comme convenu; le Gouvernement soudanais garantirait la délivrance rapide de visas d'entrée et d'autorisations de voyage, renforcerait les moyens de communication, créerait un comité directeur de haut niveau placé sous la présidence d'un représentant de la Commission pour les secours et la reconstruction, accélérerait la procédure d'enregistrement des ONG et dégagerait les fonds de contrepartie.

21. Le Gouvernement a accepté aussi que M. James P. Grant, Directeur exécutif de l'UNICEF, prenne contact avec l'ALPS pour lui exposer le plan d'action, lui expliquer l'idée de la trêve d'un mois et en négocier les modalités avec les dirigeants du mouvement. Les pourparlers avec les représentants de l'ALPS ont eu lieu immédiatement après la réunion de Khartoum et il y a été décidé de créer huit "couloirs neutres" par lesquels les secours pourraient être transportés sans être inquiétés pendant toute la durée de l'opération de secours. L'idée a été ensuite immédiatement examinée et approuvée par le Gouvernement.

22. Il a été convenu que les couloirs seraient utilisés pour :

a) Envoyer à Aweil, avant la mi-avril, des trains non escortés transportant de pleines cargaisons de vivres et autres secours, à l'exclusion de toutes marchandises de nature commerciale ou militaire, suivis par d'autres trains dans un délai d'un mois au plus tard, jusqu'à ce que les quantités qu'il aura été convenu de transporter aient été acheminées;

b) Envoyer à Malakal et au-delà, également à partir de la mi-avril, des convois de péniches transportant le même genre de secours aux points de débarquement convenus le long du parcours;

c) Envoyer des convois de camions transportant des secours à Wau en passant par Raga;

d) Envoyer des convois de camions transportant des secours d'Ouganda à Yei et Juba, en complément des ponts aériens organisés par le PAM et d'autres institutions entre Entebbe et Juba;

e) Augmenter le nombre de convois de secours partant du Kenya vers la zone de Kapoeta-Torit;

f) Envoyer des convois de camions transportant des secours d'Ethiopie vers les régions de Nasir et Pochalla;

g) Accélérer les transports de secours par voie aérienne, par exemple ceux du PNUD à destination d'Aweil.

/...

23. Bien que le CICR ait continué à renforcer ses activités de secours et de relèvement dans le sud du Soudan, il a été convenu que l'Organisation des Nations Unies y développerait aussi les siennes. Comme l'UNICEF a un mandat spécial, qui l'autorise, pour des raisons purement humanitaires, à exercer ses activités en tant qu'entité des Nations Unies dans les zones tenues par les rebelles, il a été convenu que l'UNICEF serait l'institution chef de file des Nations Unies dans les régions tenues par l'ALPS et qu'il ouvrirait des bureaux pour faciliter l'exécution du programme, en particulier dans le domaine de la santé, pour surveiller la distribution des secours et fournir un cadre aux activités des ONG. Le PAM, qui se chargerait en grande partie du transport de l'aide alimentaire et autres secours, aurait également des activités dans le sud. Sous la direction du Coordonnateur spécial, le Groupe spécial de coordination des secours d'urgence du PNUD à Khartoum continuerait, en coopération étroite avec la Commission pour les secours et la reconstruction, d'organiser et de coordonner les opérations de secours destinées aux zones et villes tenues par le Gouvernement et serait chargé d'établir un rapport hebdomadaire sur l'exécution du Plan d'action. Les diverses activités s'inscrivant dans ce cadre seraient appelées "Opération survie au Soudan."

24. Le 23 mars, le Secrétaire général a nommé M. Grant son représentant personnel pour l'Opération, avec pour mandat de prendre contact avec les gouvernements et les organisations internationales au plus haut niveau, d'obtenir leur appui et de servir d'intermédiaire entre le Gouvernement soudanais et l'ALPS.

25. Il a été annoncé aussi que le représentant personnel du Secrétaire général dirigerait l'Opération survie au Soudan en étroite collaboration avec le Coordonnateur spécial. Par ailleurs, le Coordonnateur spécial a été chargé de coiffer les organismes des Nations Unies qui ont des activités s'inscrivant dans le cadre de l'Opération survie dans les zones tenues par le Gouvernement, à savoir le PAM et l'UNICEF. Il a été chargé aussi d'assurer la liaison avec le Gouvernement soudanais, de coordonner les activités de l'Opération avec celles du CICR et d'informer les représentants des donateurs à Khartoum, les ONG basées à Khartoum et les représentants des médias locaux et internationaux. Agissant en étroite collaboration avec le Gouvernement, le représentant personnel du Secrétaire général, les donateurs, le CICR et les ONG, le Bureau du Coordonnateur spécial a pu résoudre plusieurs problèmes d'ordre logistique et politique faisant obstacle au bon déroulement de l'Opération, notamment l'ouverture et l'utilisation ininterrompue de l'important tronçon ferroviaire praticable en toutes saisons entre Muglad et Aweil.

26. Il convient de souligner le rôle central joué par le Ministère de la protection sociale, de la Zakat et des personnes déplacées, notamment de sa Commission pour les secours et la reconstruction, lors de la réunion de Khartoum et dès le début de l'opération, en ce qui concerne la planification et l'exécution des programmes et activités. En tant qu'organe du Gouvernement chargé de fournir les contributions de contrepartie convenues et d'assurer la liaison entre, d'une part, l'Organisation des Nations Unies, les donateurs et les ONG, et d'autre part, les services techniques et les organismes mis en place par le Gouvernement pour participer à l'administration de l'Opération survie au Soudan, le Ministère a joué et continue de jouer un rôle de premier plan dans toutes les activités relevant de l'Opération.

27. De même, après que l'UNICEF eut contacté le MLPS et l'ALPS à la demande des autorités pour obtenir qu'ils n'entravent pas le transport de l'aide alimentaire et des autres secours vers les zones où sont regroupées les populations civiles déplacées, l'Opération a constamment bénéficié de l'appui et de la coopération de membres intéressés du MLPS et de l'ALPS et de leur organisation de secours, la Sudan Relief and Rehabilitation Agency (SRRA).

IV. OPERATION SURVIE AU SOUDAN

A. Structure

28. L'Opération survie au Soudan a été lancée officiellement à Khartoum et à Nairobi au cours de la première semaine d'avril 1989, mais, comme on l'a vu plus haut, son lancement a été précédé d'importantes activités liées à ses objectifs menées par des ONG, le Comité international de la Croix-Rouge et l'Organisation des Nations Unies. Afin de renforcer la coordination globale et de tirer le meilleur parti possible de l'aide fournie, l'Opération survie au Soudan a rassemblé et intensifié à l'intérieur d'une structure commune des activités et des programmes apparentés visant des objectifs fixés d'un commun accord, exécutés par le Gouvernement et par différentes organisations et institutions. La coordination a été particulièrement étroite entre les organismes des Nations Unies participant à l'Opération et certaines ONG étroitement associées à des activités communes ou chargées de les exécuter, mais le Comité international de la Croix-Rouge, pour sa part, a continué à appliquer de manière indépendante son programme d'aide d'urgence en raison de son mandat spécial. Cependant, en centralisant les informations, en partageant les moyens de transport et les quelques services existants, en s'empruntant mutuellement des équipements et du personnel, les participants à l'Opération survie ont largement contribué à en renforcer l'efficacité, l'homogénéité et les effets. De même, les besoins globaux étant présentés en bloc et régulièrement à l'ensemble des donateurs, en même temps que chaque organisation participante continuait à mobiliser des ressources par les voies qui lui étaient habituelles, les donateurs ont pu répondre rapidement, en connaissance de cause, à des besoins changeants et imprévus.

29. Parce qu'il fallait couvrir des régions étendues, certaines étant plus accessibles par le nord, d'autres à partir des pays voisins, il a fallu opérer à partir de deux bases, Khartoum et Nairobi.

30. Le groupe des opérations d'urgence des Nations Unies à Khartoum, créé en 1988 pour coordonner les mesures à prendre par les organismes des Nations Unies pour faire face aux différentes situations d'urgence que connaît le pays, s'est réuni au moins une fois par semaine sous la présidence du Coordonnateur spécial pour faire le point de la situation et décider de ce que devaient faire les organismes des Nations Unies dans le cadre de l'Opération survie au Soudan. Le groupe élargi des opérations d'urgence des Nations Unies également opérationnel depuis 1988 et rassemblant des représentants du système des Nations Unies et des principaux donateurs, s'est également réuni une fois par semaine pour faire le point et décider de quelle façon les donateurs pouvaient apporter leur appui à l'Opération.

/...

31. Dès le début de l'Opération survie au Soudan, le Gouvernement soudanais a mis en place une structure de coordination et de contrôle allant de la prise des décisions au plus haut niveau aux donateurs réguliers, aux ONG et aux réunions du comité technique des organismes des Nations Unies. Un Comité directeur interministériel de haut niveau, placé sous la présidence du Ministre de la protection sociale, de la Zakat et des personnes déplacées, a été chargé de prendre les décisions, de tenir le Premier Ministre au courant des principaux problèmes et faits nouveaux et d'obtenir son avis à leur sujet. Le Haut Comité technique, placé sous la présidence du Commissaire dont relève la Commission de secours et de relèvement, a examiné régulièrement les résultats de l'Opération survie et les problèmes qu'en posait l'exécution et a donné des directives. Pendant la période examinée, le Gouvernement, les institutions déjà mentionnées ainsi que tous les ministères ou services ayant à voir directement ou indirectement avec l'Opération survie au Soudan lui ont apporté toute l'aide et tout le soutien possibles et continuent à le faire.

32. Les opérations de l'ONU liées à l'Opération survie au Soudan entreprises à partir de Nairobi ont été placées sous l'autorité d'un coordonnateur et chef des opérations relevant du bureau de l'UNICEF, qui est chargé de les diriger et d'assurer la liaison avec le Gouvernement kényen, les donateurs, le Comité international de la Croix-Rouge, les organisations non gouvernementales ayant leur siège au Kenya et les médias. C'est aussi par son intermédiaire qu'ont lieu les contacts avec l'ALPS au sujet des questions d'exécution de l'Opération. La ville de Lokichokio, située près de la frontière nord-est, est devenue la base principale de transit, d'entreposage et d'entretien pour le sud du Soudan. Le PAM qui est l'organisme principal pour les questions de logistique et les transports de vivres, joue un rôle central dans les opérations entreprises à partir de Nairobi et se charge de toutes les questions connexes; ce sont aussi le Directeur des opérations et le personnel du PAM qui s'occupent des activités entreprises à partir de l'Ouganda, d'où part un important pont aérien depuis le mois d'octobre 1988 et où un centre de coordination logistique et d'importantes installations de transit ont été créés à Kampala pour le triage des convois routiers transitant par le nord-est et le nord-ouest de l'Ouganda.

33. Les ONG ont beaucoup contribué à la mise au point de l'Opération survie au Soudan et jouent un rôle capital dans son exécution. Les informations qu'elles ont fournies sur les conditions dans la zone de transition, certaines villes de garnison et d'autres parties du territoire ont été extrêmement utiles lors de l'élaboration du Plan d'action de Khartoum. Cependant, c'est dans le domaine de la distribution de l'aide alimentaire et de son suivi que la contribution des ONG a été inestimable, soit directement par l'exécution de leurs propres programmes, soit par le prêt de leur personnel à l'UNICEF, au PAM et à la Commission de secours et de relèvement. Dans tous les comités de secours qui, dans la zone de transition, les villes de garnison et toutes les zones où se sont rassemblées les personnes déplacées, procèdent à la distribution de l'aide alimentaire et en assurent le suivi se trouvent des représentants d'ONG. Du personnel d'ONG, prêté au PAM, a accompagné les trains à destination d'Aweil, les convois de camions dans l'est et l'ouest de la région d'Equatoria et les trains de péniches transportant des vivres de Kostî à Malakal. Enfin, l'essentiel du travail dans les secteurs de la santé, de l'approvisionnement en eau et du relèvement agricole réalisé dans le cadre de l'Opération survie au Soudan a été et est encore exécuté par du personnel d'encadrement envoyé par des ONG.

34. L'Opération survie au Soudan n'aurait pu voir le jour, et moins encore atteindre en grande partie ses objectifs, sans l'aide généreuse que lui a apportée l'ensemble des donateurs, dès le début, pendant les mois critiques de juin et juillet 1989 et pendant la période qui a suivi. Invités à fournir d'urgence une aide de grande ampleur, les donateurs ont répondu sans attendre, en accordant une aide non seulement en espèces mais aussi en nature sous forme d'avions, de véhicules, de personnel et de carburant sans lesquels l'Opération survie au Soudan n'aurait pu atteindre ses objectifs. L'intérêt soutenu que les médias et l'opinion publique internationale n'ont cessé de manifester vis-à-vis de l'Opération survie au Soudan a aussi contribué considérablement à lui conserver son caractère d'urgence, son dynamisme, son orientation et à lui gagner le soutien de donateurs.

B. Capacité opérationnelle

1. Personnel et communications

35. La mise en place à Khartoum, avec l'accord du Gouvernement soudanais, d'un système autonome de communications afin d'assurer la liaison avec les stations locales, d'une part, et Nairobi et New York, d'autre part, a été un élément décisif de l'efficacité de l'Opération survie au Soudan. Une donation avait permis la mise en place, au début d'avril 1989, d'un matériel de transmission par satellite permettant au représentant personnel du Secrétaire général et au coordonnateur spécial d'être directement en contact avec le reste du monde. Le réseau radio de la Commission de secours et de reconstruction a été considérablement élargi et s'étend désormais aux principaux points de stockage et de distribution des vivres dans la zone de transition et dans les villes de garnison. Dans les zones tenues par l'ALPS, un système de liaison radio a été mis en place pour faciliter l'acheminement des secours et la surveillance de la distribution des vivres.

36. Divers bureaux extérieurs, ainsi que des services des Nations Unies à Rome et à New York, ont affecté du personnel aux opérations de secours au Soudan (voir tableau 1). Le personnel recruté localement a été renforcé à Khartoum, Nairobi et Entebbe ainsi que dans les centres de transit et aux points de distribution des vivres et de surveillance des secours. Au total, plus de 170 fonctionnaires internationaux et agents locaux des Nations Unies participent, à plein temps, à l'Opération survie au Soudan. Des agents qui surveillent la distribution des vivres, des spécialistes de l'eau et des équipes sanitaires ont été déployés dans les villes de garnison tenues par le Gouvernement soudanais ainsi que dans les localités tenues par l'ALPS. De nombreux conducteurs de camion ont été recrutés directement par l'ONU ou par des ONG.

37. Il y a lieu d'ajouter à ce total des équipages d'aéronef (40 à 50 personnes) relevant directement de l'ONU, ou détachés par les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne et la France.

38. Le personnel expatrié affecté par le CICR à ses opérations comprend 118 personnes, qui sont basées dans les villes de garnison et dans les localités tenues par l'ALPS, ainsi qu'à Khartoum, Lokichokio, Nairobi et Entebbe. Les équipages qui dépendent directement du CICR, et qui assurent le mouvement des avions fournis ou financés par la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, les Etats-Unis d'Amérique, la France et la Suisse, ainsi que par la Communauté européenne, représentent de 60 à 80 autres personnes travaillant à plein temps.

/...

Tableau 1

Effectifs des Nations Unies affectés à l'Opération survie au Soudan

Organisme	Opérations basées à Khartoum	Opérations basées à Nairobi et Kampala	Total
PAM	24	54	78
UNICEF	24	62	86
PNUD	11	-	11
Total	59	116	175

3°. Le PAM a pris d'importantes mesures pour augmenter la capacité d'acheminement des secours sur les divers itinéraires d'accès et pour faire en sorte que les voies d'accès les plus importantes puissent être utilisées en toute saison. Les routes d'accès à partir du Kenya et de l'Ouganda ont été considérablement améliorées. La route reliant Lokichokio, au Kenya, à Kapoeta, au Soudan, peut désormais être empruntée en toute saison, et des travaux de réfection prolongeront cet itinéraire de Kapoeta à Torit; une autre équipe travaille sur le tronçon Torit-Bor. En Ouganda, dans la région peu sûre de Pakwach, par les parcs nationaux, d'importants travaux de réfection ont été effectués. Des travaux seront également réalisés sur la route Gulu-Nimule, au nord d'Atiak. L'Opération survie au Soudan a également comporté l'aménagement d'un bac permettant aux camions de traverser le Nil au niveau de Paraa Lodge; sur le tronçon Paraa-Pakwach ainsi que sur le tronçon Juba-Yei, des ponts et des ponceaux ont été réparés; l'Opération survie au Soudan a également fourni des camions à quatre roues motrices tous terrains permettant le déchargement des vivres et des secours le long de la voie ferrée El Muglad-Aweil; sur le Nil, entre Kostî et Malakal, des remorqueurs et des barges ont été réparés; les pistes d'atterrissage de Lokichokio et de Lodwar, au Kenya, ont été consolidées ou refaites; des avions ont été affrétés et opèrent à partir du Kenya, de l'Ouganda et du nord du Soudan. Enfin, deux petits appareils que possèdent le PNUD et l'UNICEF sont régulièrement utilisés pour transporter de petites charges, des pièces détachées, et du personnel national et international qui participe aux opérations sur le terrain.

2. Transports aériens

40. Les donateurs ont répondu avec générosité aux demandes d'assistance, en offrant soit des avions, soit des fonds permettant d'en affréter, et en détachant des équipages. Ainsi, jusqu'au milieu du mois de juillet, une flotte de 23 appareils, dont 16 relevant du CICR, était utilisée de façon pratiquement continue dans la zone de l'Opération survie au Soudan. Huit gros-porteurs ont permis d'acheminer des vivres depuis Entebbe, Nairobi et Khartoum jusqu'à Juba,

Kongor, Torit, Yei, Maridi, Malakal, Akon, Ler, Aweil et Wau. Le PAM utilise en outre un avion qui largue des vivres et des secours dans les zones reculées où il n'y a pas de possibilité d'atterrissage. Pendant toute l'Opération, de petits appareils ont été utilisés de façon systématique et régulière sur différents itinéraires pour acheminer de petites quantités de vivres et de secours et du personnel. Au total, les appareils des Nations Unies, du CICR et de la Fédération luthérienne mondiale avaient effectué, à la mi-juillet, 2 600 vols environ, assurant ainsi l'acheminement de 31 285 tonnes de vivres, 1 878 tonnes de semences, d'outils, de véhicules et de pièces détachées, de matériel de fonçage de puits, de fournitures médicales et d'autres secours, et transportant plus de 300 personnes employées aux opérations de secours par la Commission pour les secours et la reconstruction, le SRRR, l'Organisation des Nations Unies, le CICR et diverses ONG. En outre, le personnel blessé au cours de combats a été évacué sur l'hôpital du CICR à Lokichokio.

3. Transports routiers

41. Des camions ont été loués à de nombreux organismes, au Soudan et dans d'autres pays. Des convois partis de Khartoum, de Kosti et d'autres villes du nord du Soudan ont acheminé des secours dans le sud du Kordofan et le Bahr el-Ghazal, tandis que des carions partaient de divers points du Kenya et de l'Ouganda pour les provinces de Western et Eastern Equatoria. Trois convois de camions ont acheminé 550 tonnes de vivres de Kosti à Raga et à Wau, soit un trajet de plus de 2 000 kilomètres. Des camions ont également transporté plus de 20 000 tonnes de vivres jusqu'aux camps de personnes déplacées dans le sud du Kordofan et dans les régions voisines de la zone de transition.

42. En raison des grandes quantités de carburant consommées par les camions et les avions, il a fini par se produire une pénurie qui a entraîné des retards, l'annulation de certains vols et diverses autres difficultés. Des arrangements ont été conclus avec les autorités et avec des entreprises privées pour l'obtention des quantités de carburant nécessaires.

43. Le premier convoi de camions qui a emprunté l'itinéraire Lokichokio-Kapoeta a été victime de graves attaques armées dirigées contre des véhicules portant bien en évidence l'emblème des Nations Unies; des camions ont été détruits, du matériel a été endommagé ou volé, et surtout il y a eu des pertes de vies humaines; il a alors été décidé d'emprunter des itinéraires plus sûrs. Mais l'itinéraire par Lokichokio n'a pas été abandonné; il sera utilisé à nouveau quand la situation dans cette zone sera meilleure. Le PAM a décidé d'emprunter surtout, pour ses opérations par route, l'itinéraire Kampala-Nimule et c'est désormais principalement par cette voie que transitent les vivres. A la fin de juillet, deux convois, de 25 et de 55 camions respectivement, transportant plus de 2 000 tonnes de vivres, ont emprunté cet itinéraire jusqu'à Torit. A partir de Torit, comme ailleurs, les vivres ont été acheminées dans les villes et les campagnes au moyen de véhicules plus petits fournis par l'ONU. Mais la sécurité s'est améliorée, et il semble désormais possible d'emprunter l'itinéraire Lokichokio-Torit-Bor moyennant de nouveaux travaux d'entretien de la route.

/...

44. A la mi-juillet, plus de 11 000 tonnes avaient été acheminées par la route jusqu'au sud du Soudan à partir du Kenya et de l'Ouganda. Cette performance est due en grande partie au courage et à la détermination remarquables des chauffeurs, de leurs assistants et des équipes de l'ONU et des ONG chargés de les escorter. Ces transports se sont heurtés à diverses difficultés : mines, attaques à la roquette, tirs d'armes automatiques visant des convois portant en évidence l'emblème des Nations Unies. Le fait que des chauffeurs ont été tués ou blessés, que des responsables des équipes d'escorte des Nations Unies ont été la cible de tentatives d'assassinat, et que des véhicules de secours ont été brûlés et ont dû être abandonnés donne une idée du coût que l'Opération survie au Soudan, qui répond pourtant elle-même à un souci humanitaire, a dû payer en vies humaines.

4. Transports ferroviaires

45. Après beaucoup de retards, la voie ferrée a été rouverte en mai 1989. Un train de 49 wagons, transportant 1 500 tonnes de céréales, a quitté El Muglad le 20 mai afin d'acheminer 500 tonnes jusqu'à chacune des trois localités suivantes : Malwal, Mabior et Aweil. Le CICR et le personnel des Nations Unies ont surveillé les déchargements, le stockage et la distribution à Mabior et à Malwal. Ce premier convoi a dû affronter de nombreuses difficultés techniques. Les wagons transportant des vivres étaient précédés par un train de service, qui réparait la voie à mesure que progressait le convoi, qui n'avancait donc que lentement. Pourtant, deux graves déraillements ont eu lieu, dont celui d'une locomotive, qu'il a fallu trois jours pour réparer. Le convoi a en outre été attaqué par des bandits armés, qui ont dévalisé, arme au poing, le personnel du train, et ont menacé d'exécuter sommairement le coordonnateur spécial et deux agents internationaux. Ils n'ont dû la vie qu'à l'intervention du personnel national recruté par les Nations Unies et du personnel du train.

46. Un second train de 50 voitures a quitté El Muglad le 13 juin 1989 et a atteint Aweil le 19 juin. Cependant, 16 wagons ont été pillés en cours de route, à leur passage dans des zones tenues aussi bien par l'ALPS que par les autorités soudanaises, par des groupes de villageois et d'hommes en armes affamés. Après des négociations avec toutes les parties intéressées pour éviter que ne se répètent ces incidents, un troisième convoi a atteint Aweil le 19 août 1989 sans incident grave. De nouveaux convois sont en préparation.

5. Transports fluviaux

47. Une série de difficultés a retardé l'ouverture de l'itinéraire par le Nil. Des pourparlers avaient commencé au début d'avril 1989 avec les autorités concernées, à savoir l'armée, la Commission de secours et de reconstruction, le Ministère des transports, la Direction de l'administration des transports fluviaux et les syndicats, et ce n'est que le 14 juillet 1989 que des barges faisant partie d'une flottille de 60 embarcations et remorqueurs qui mouillaient à Malakal le 10 février 1989 ont commencé à descendre le fleuve jusqu'à Kosti pour un nouveau chargement. Des représentants des autorités, des Nations Unies, des syndicats, de la Société des transports fluviaux et d'ONG ont dû se rendre à plusieurs reprises par avion à Malakal, et plusieurs réunions de haut niveau ont dû être organisées à Khartoum.

48. Au moment de la réunion organisée à Khartoum, il avait été prévu que le premier convoi pourrait remonter le fleuve au début du mois de mai 1989 au plus tard. En raison de la lenteur des négociations, qui portaient notamment sur la sécurité des bateliers, ce n'est que le 22 juillet qu'un convoi, formé de cinq barges et de deux remorqueurs mobilisés par l'Opération survie au Soudan avec l'aide du Gouvernement, a pu quitter Kosti pour Renk et les points situés en amont. Un nouveau retard s'est produit à Renk et le convoi n'a reçu l'autorisation de continuer au-delà de ce port que le 3 août. En raison de ces retards, il a fallu reconstituer des stocks de carburant pour les péniches et de vivres pour les équipages et renégocier les arrangements pris pour la surveillance de la distribution des vivres en trois points situés sur le territoire tenu par l'ALPS. Le voyage a repris début août.

49. Ce premier convoi a acheminé 1 850 tonnes de vivres jusqu'au sud. Un second convoi, composé de barges plus grandes, basées à Malakal, est parti à la fin du mois d'août afin d'acheminer 5 750 tonnes de vivres, qui devaient être déchargées en cinq points le long du fleuve, jusqu'à Malakal, dans des localités tenues par les autorités gouvernementales ou par l'ALPS. Quand un accord aura été conclu sur le transport, au sud et à l'est de Malakal, de l'aide alimentaire destinée à des personnes déplacées qui se sont rassemblées dans des villes et localités situées en amont de Malakal le long du Nil et de la Sobat, de nouveaux convois de barges seront organisés à partir de Kosti. Un accord de principe a été conclu sur l'utilisation du Nil entre Malakal et Juba. A cet effet, on procède à la remise en état de remorqueurs, de péniches automotrices et de barges, qui se trouvent actuellement à Juba et à Adok.

C. Assistance autre qu'alimentaire

50. Les secours et les services fournis dans le cadre de l'Opération survie au Soudan concernent surtout l'aide alimentaire, mais l'assistance autre qu'alimentaire en a été aussi un élément important. Une partie importante du programme du CICR est consacrée à cette forme d'assistance, qui représente aussi l'essentiel de l'aide fournie par l'UNICEF. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a directement participé à l'évaluation des besoins en semences et en outils agricoles et à leur fourniture. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Ministère soudanais de la santé ont également contribué à évaluer les besoins en aliments d'appoint, en médicaments essentiels et en soins de santé primaires pour les personnes déplacées. La stratégie suivie pour l'acheminement de l'assistance autre qu'alimentaire a consisté à transporter d'abord les secours dans des agglomérations d'où ils sont ensuite distribués à des groupes importants de personnes déplacées. Des dépôts de médicaments essentiels, d'aliments d'appoint, de pièces de rechange pour pompes à main, de semences et d'outils ont donc été aménagés dans les villes de garnison et à Muglad, à Babanusa, à El Meiram et à Abyei dans la zone de transition, ainsi que dans les villes situées dans les régions tenues par l'ALPS. La distribution de semences et d'outils et l'exécution d'un programme essentiel de vaccination du bétail par le CICR s'inscrivent également dans le cadre de l'assistance autre qu'alimentaire. On a également axé l'attention sur les activités visant à accroître l'approvisionnement en eau, notamment le forage de puits, la remise en état des puits, la réparation des pompes à main et la remise en état des réseaux d'adduction

/...

d'eau. Les localités privées d'eau potable ont été ravitaillées par camions-citernes. Enfin, les populations locales ont été encouragées à reprendre ou à intensifier la pêche dans le Nil et ses affluents et dans les étangs. Le matériel voulu a été fourni dans certaines localités.

51. En vertu de l'accord passé avec la Commission de secours et de reconstruction, l'essentiel de l'assistance fournie par l'Organisation des Nations Unies dans les zones tenues par le Gouvernement a été acheminé par l'intermédiaire de 26 ONG présentes dans les villes de garnison et dans la zone de transition. Cet accord a pour effet non seulement de rentabiliser les ressources humaines et autres ressources disponibles, mais également de mettre à profit l'expérience et le dévouement des spécialistes des secours déjà sur le terrain. Il est procédé de la même manière dans les régions tenues par l'ALPS, où le CICR et les ONG fournissent la grande majorité des spécialistes de la santé, de l'approvisionnement en eau et d'autres activités de relèvement.

52. Pour faire face au volume et au tonnage énormes de médicaments essentiels, d'équipement de réfrigération (chaîne du froid), d'aliments d'appoint et de matériel d'approvisionnement en eau (plus de 420 tonnes ont été reçues depuis mars 1989), l'UNICEF a agrandi ses entrepôts et a utilisé les installations d'entreposage mobiles aménagées par le PAM. Avec le concours de la Commission de secours et de reconstruction, elle a mis au point un plan d'appui logistique en vue d'assurer l'approvisionnement de localités stratégiques choisies en fonction des avantages et des inconvénients relatifs qu'elles présentent, tels que l'inaccessibilité par la route après de fortes pluies, la proximité de dépôts ferroviaires et l'existence de pistes d'atterrissage praticables en toute saison.

53. La mise en place d'un système de suivi uniforme reposant sur l'établissement de rapports d'exécution périodiques a permis de venir progressivement à bout du manque de données de base. Des programmes de formation ont été organisés pour renforcer les capacités de gestion des opérations sur le terrain.

54. Dans le domaine de la santé, les activités ont consisté à fournir des médicaments et d'autres matériels et équipement sanitaires à divers centres de santé, pharmacies et hôpitaux, à remettre ceux-ci en état et à les doter de nouveau en personnel, à former des agents sanitaires et d'autres personnels et à organiser des campagnes de vaccination contre diverses maladies. Un spécialiste de la santé et de la nutrition de l'UNICEF a été affecté à la Commission de secours et de reconstruction pour aider à recenser les nouveaux besoins auxquels il faut répondre d'urgence dans le domaine de l'assistance autre qu'alimentaire et à renforcer, en collaboration avec le Ministère de la santé, la chaîne du froid pour les campagnes de vaccination, à assurer l'acheminement rapide des vaccins et fournitures et à exécuter le programme de vaccination conjoint. Les agents travaillant dans le cadre du programme élargi de vaccination ont été encouragés à assurer la vaccination des habitants de la zone de transition et des villes de Wau, de Raga et d'Aweil; en dépit des problèmes de transport et de communication, plus de 40 % des enfants âgés de moins de 5 ans vivant dans ces villes ainsi que dans la zone de transition ont été vaccinés contre la tuberculose (bacille Calmette/Guérin) et la rougeole et ont reçu la première dose du vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos. Les ONG ont très activement participé à ces activités.

55. A Juba, où le taux de vaccination est déjà élevé, on multiplie les opérations en vue d'améliorer encore le taux de vaccination des enfants âgés de moins de 5 ans, qui est déjà de 76 %. Cette campagne s'étend progressivement aux populations rurales de Juba, de Yei, de Maridi, de Tambura et de Yambio. En dépit des problèmes que la pénurie de diesel ne cesse de poser pour la chaîne du froid, de petites quantités de vaccins ont été acheminées par pont aérien ou par camions vers toutes les localités susmentionnées. Pour encourager la vaccination, on a eu l'idée de faire dépendre l'attribution de vivres du nombre de vaccins reçus, si bien que les mères dont les enfants ont été complètement vaccinés sont les premières à recevoir des denrées alimentaires. Cette formule, qui a donné de bons résultats à Wau et à Aweil, est mise à l'essai dans d'autres localités.

56. Dans les régions tenues par l'ALPS, les activités dans le domaine de la santé ont consisté notamment à fournir des médicaments pour 250 000 personnes pour trois mois, essentiellement par l'intermédiaire de centres sanitaires et de quelques hôpitaux fonctionnels. A mesure que les hôpitaux ont été remis en état et réouverts, des programmes de formation ont été organisés à l'intention des agents sanitaires et des agents de vulgarisation. Dans le cadre d'une campagne menée conjointement par le CICR, l'ONU, diverses ONG et des agents locaux, plus de 51 000 enfants vivant pour la plupart en milieu rural ont été vaccinés contre les maladies infantiles qui peuvent être prévenues, telles que la rougeole, la coqueluche et la poliomyélite. En outre, plus de 19 000 femmes en âge de procréer ont été vaccinées contre le tétanos.

57. Des médicaments essentiels, dont ceux qui sont nécessaires pour la thérapeutique de réhydratation par voie buccale, et des aliments d'appoint, ont été également distribués par le CICR et par l'intermédiaire d'ONG. Dans l'ensemble, les réserves peuvent durer jusqu'en septembre. Toutefois, étant donné que les arrivées dans les camps sont plus élevées que prévu et que d'autres mouvements de population ne sont pas à exclure, peut-être faudra-t-il envoyer d'urgence les réserves dans diverses localités d'ici octobre 1989. La situation est suivie de près.

58. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable ou l'amélioration des réseaux dans ce domaine, plusieurs programmes ont été lancés ou relancés dans le cadre de l'Opération survie au Soudan. Grâce à l'infrastructure déjà en place, on a pu mettre sur pied un programme d'entretien et de remise en état des pompes à main, qui a permis d'assurer l'approvisionnement en eau de la zone de transition: on a également recouru à divers autres moyens, dont les réservoirs d'eau et l'aménagement de trois points d'eau à Muglad et à Babanusa, où un hydrogéologue a déjà été affecté pour superviser les travaux de forage effectués sous contrat. Le CICR a réparé et remis en usage un certain nombre de pompes dans les régions d'Akon, de Yirol, de Kongor et de Ler. Dans la zone de réinstallation d'Um Chak dans le sud du Kordofan, de nouvelles pompes sont en cours d'installation et un appareil de forage appartenant à l'Etat est utilisé pour nettoyer les trous de sonde existants et en accroître le rendement. A Wau, 37 pompes à main ont été réparées et un stage de formation est organisé à Aweil à l'intention des spécialistes de l'entretien des pompes à main. On a fait l'acquisition d'un générateur de 500 kWh en vue de remettre en état et d'améliorer le réseau d'alimentation en eau de Malakal. Une assistance technique et du carburant ont été fournis à la municipalité de Juba pour remettre en marche les générateurs

alimentant les pompes à eau, en vue de remédier à la grave pénurie en eau potable qui touche un grand nombre de personnes déplacées. Dans les régions tenues par l'ALPS, une centaine de pompes à main ont été réparées et 11 nouveaux trous de sonde pratiqués. En outre, les agents locaux ont suivi un stage de formation ou de recyclage en matière d'installation, d'entretien et de réparation de pompes à eau.

59. Par ailleurs, on a cherché à aider les populations locales et les populations déplacées dans le sud et dans les villes de garnison à retrouver une certaine autosuffisance en matière de production agricole. Les ONG et le CLR avaient distribué à cette fin, à la mi-juillet 1989, environ 1 400 tonnes de semences et d'outils. Même si cela est loin de répondre aux besoins minimums, l'expérience acquise n'en sera pas moins extrêmement utile d'ici la fin de 1989 et le début de 1990. En outre, ainsi qu'il est dit plus haut (par. 50), les populations locales ont été encouragées à reprendre ou à intensifier la pêche dans le Nil et ses affluents et dans les étangs. Le matériel voulu a été fourni dans certaines localités.

D. Arrangements administratifs

60. Comme convenu à la réunion de Khartoum, le Gouvernement soudanais a autorisé l'application du taux de change le plus favorable entre la livre soudanaise (LSd) et le dollar des Etats-Unis (\$) (soit 12,2 LSd = 1 \$ au lieu de 4,4 LSd = 1 \$) pour toutes les activités menées dans le cadre de l'Opération survie au Soudan. Le Gouvernement a fait délivrer rapidement (un à trois jours) des permis de déplacement dans le pays au personnel de secours envoyé par les ONG et l'ONU. De même, on a accéléré dans les ports et les aéroports les formalités de dédouanement des fournitures et du matériel destinés à l'Opération. Le renforcement de la présence de la RRC, par exemple à Babanusa, Wau, Aweil, Abyei et Malakal, a beaucoup facilité les transports intérieurs, l'entreposage et la manutention.

61. Dans un geste immédiat et remarquable de solidarité, le Gouvernement kényen a créé au début d'avril 1989 un "Groupe (interministériel) d'appui à l'Opération survie au Soudan". Présidé par un haut fonctionnaire du Ministère des affaires étrangères, ce groupe se réunit régulièrement pour lever rapidement tout obstacle auquel l'Opération doit faire face. Il est constitué de représentants non seulement des ministères techniques comme le Ministère des finances et des douanes, mais aussi de la présidence. Ses membres facilitent l'achat des produits et l'importation du matériel dont l'Opération a besoin, l'agrément du personnel et la délivrance de visas, ainsi que la circulation des convois aériens et de camions.

62. Le Gouvernement ougandais a également collaboré à la circulation des convois de camions, des avions et du personnel de secours et apporté un appui très important à l'Opération.

63. Le Bureau de la SRRA, à Nairobi, sert de centre de liaison pour l'Opération. Il a été chargé de coordonner et de ménager la circulation des secours et du personnel requis dans les zones contrôlées par la SPLA. Il facilite et autorise les plans de distribution des secours alimentaires et non alimentaires,

l'identification des groupes cibles et la solution des problèmes de sécurité dans les "couloirs de tranquillité". La SRRRA prend également les arrangements nécessaires au contrôle conjoint de la distribution de l'aide alimentaire assurée par elle, l'UNICEF et des ONG. Des observateurs de l'ONU et des ONG sont actuellement postés à Kapoeta, Torit, Chukudum (près de Torit), Nimule, Pachala, Boma, au poste de Pibor, à Waat, Ayod, Nasir, Ler, Narus et Bor. Le CICR est représenté à Akon, Yirol, Kongor et Ler.

E. Coordination au Siège

64. On a créé en mars 1989, au Siège de l'ONU, un Groupe des opérations qui relève du représentant personnel du Secrétaire général et qui est constitué de représentants des entités ci-après : Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle, UNICEF, PNUD, PAM, Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, FAO et OMS. Le CICR participe aux travaux de ce groupe, qui est chargé de coordonner les activités interorganisations, d'aider à mobiliser les ressources financières et humaines et de fournir des informations au public, aux médias et à la communauté des donateurs internationaux. Le Directeur du Groupe des programmes spéciaux d'urgence (Département des questions politiques spéciales, de la coopération régionale, de la décolonisation et de la tutelle) a été nommé secrétaire exécutif du Groupe des opérations. Huit fonctionnaires du Siège ont participé à la coordination, à la mobilisation des ressources et à la diffusion d'informations.

F. Arrangements concernant l'établissement des rapports

65. Les bureaux du PAM et du Coordonnateur spécial à Khartoum ainsi que ceux de l'UNICEF et du PAM à Nairobi ont établi des rapports hebdomadaires sur l'acheminement par air, route, rail et eau des secours alimentaires et autres ainsi que sur les questions liées aux difficultés logistiques ou tenant à la sécurité et aux ressources. Le représentant personnel du Secrétaire général a publié à l'intention de la communauté internationale cinq rapports de synthèse basés sur les comptes rendus des bureaux susmentionnés et sur d'autres sources d'information. Ces rapports comportent un résumé de l'état général d'avancement de l'exécution du Plan d'action de Khartoum et ont trait aux obstacles à la fourniture des secours dans chacun des "couloirs de tranquillité", à l'état des contributions des donateurs et au volume des secours alimentaires et non alimentaires par région et par ville.

G. Fourniture et distribution des secours

66. Ainsi que l'indique le tableau 2, à la fin août 1989, 97 465 tonnes de secours alimentaires et non alimentaires avaient été livrées dans les différentes régions du ressort de l'Opération survie au Soudan.

Tableau 2

Récapitulation des secours alimentaires et autres fournis

(En tonnes métriques)

	Secours alimentaires	Secours non alimentaires	Total
<u>A. Zones contrôlées par le Gouvernement</u>			
Kordofan	22 549	23,3	
Darfur	3 018	2,5	
Bahr el-Ghazal	11 399	712,4	
Equatoria	24 018	1 107,5	
Nil supérieur	7 928	479,7	
Khartoum	963	1,8	
Région centrale	733	6,4	
Total partiel	70 608	2 333,6	72 941,6
<u>B. Zones contrôlées par la SPLA</u>			
Bahr el-Ghazal	6 331	291,3	
Equatoria	13 146	169,7	
Nil supérieur	4 354	231,4	
Total partiel	23 831	692,4	24 523,4
Total	94 439	3 026,0	97 465,0

67. Depuis qu'elle a été lancée, l'Opération survie au Soudan a attaché une importance particulière à la nécessité de contrôler comme il se doit la distribution des secours. Un accord a très vite été conclu avec la RRC en vue de constituer des comités de secours locaux. Comme il a été convenu, ces comités sont composés des chefs locaux et de représentants de la RRC, de l'administration locale, de l'ONU et des ONG. Ils sont chargés d'établir une liste des personnes à secourir et de distribuer les secours. Des observateurs de l'ONU et des ONG aident à superviser la distribution et y participent. Des arrangements analogues ont été pris un peu plus tard avec la SRRA. Contrairement à ce qui se passe dans la plupart des zones contrôlées par le Gouvernement, où des moyens de contrôle suffisants étaient en place dès le lancement de l'Opération, ces moyens n'existaient guère dans les zones contrôlées par la SPLA. L'absence d'infrastructure dans de nombreux endroits a entraîné de graves difficultés de contrôle. Toutefois, dans la plupart des cas, il a été possible d'organiser l'arrivée des observateurs avant celle des premiers secours. Quelques incidents mis à part, les observateurs ont pu s'acquitter de façon satisfaisante de leur mission. Au début août, 19 observateurs de l'ONU et des ONG étaient en poste dans neuf points des zones contrôlées par la SPLA.

/...

68. L'un des principaux objets de l'Opération survie au Soudan étant de faire parvenir les secours avant le début de la saison des pluies, il importait de mettre en place des moyens d'entreposage adéquats. Seize entrepôts temporaires ont été construits dans différentes zones et on a, chaque fois qu'il le fallait, libéré des moyens d'entreposage supplémentaires dans des bâtiments appropriés.

H. Financement

69. On a calculé, dans le cadre du Plan d'action, que quelque 120 000 tonnes métriques de secours alimentaires et non alimentaires devaient être entreposées en différents points du Soudan. Le coût a été évalué à 133 millions de dollars, dont quelque 78 millions étaient disponibles, ce qui laissait un solde de 55 millions de dollars.

70. Depuis le début de l'Opération, la communauté des donateurs a été très généreuse. A la fin mai 1989, le trou initial de 55 millions de dollars a été virtuellement comblé. Les donateurs ont par ailleurs versé aux ONG participant à l'exécution de l'Opération quelque 28 millions de dollars en espèces et, depuis mars 1989, ils ont fourni une assistance alimentaire évaluée à plus de 40 millions de dollars (compte non tenu de plus de 60 millions de dollars de secours alimentaires prévus avant mars). Ils ont également fourni des avions et leurs équipages pour un montant estimé à plus de 7 millions de dollars.

71. Cependant, à mesure que l'exécution de l'Opération avançait, son coût estimatif global a augmenté, car on a identifié de nouveaux besoins et pris les mesures nécessaires pour les satisfaire, et certaines dépenses - en particulier de transport intérieur, d'entreposage et de manutention - ont été supérieures aux prévisions initiales. Les organismes des Nations Unies ainsi que le CICR ont dû réviser en hausse leurs appels de fonds pour faire face à l'évolution de la situation et ils ont demandé 48 millions de dollars supplémentaires en espèces, ce qui a porté à 103 millions de dollars les besoins en espèces au titre de l'Opération. A la fin du mois d'août, un solde total de 37 millions de dollars n'avait pu être financé (4 millions de dollars pour le PAM, 6 millions de dollars pour l'UNICEF, 1 million de dollars pour la FAO et 26 millions de dollars pour le CICR). On a demandé à la communauté internationale de faire de nouvelles contributions pour couvrir ce déficit. Les organismes des Nations Unies présenteront en temps voulu à leurs donateurs respectifs des rapports sur l'utilisation des fonds qu'ils ont fournis.

V. ACTIVITES FUTURES

A. Adaptation de l'Opération survie au Soudan à l'actuelle saison des pluies

72. Au moment où ce rapport a été écrit, la plupart des routes menant aux zones où se trouve concentré un nombre important de personnes déplacées avaient été fermées à cause des pluies et plusieurs pistes d'atterrissage ne pouvaient plus être utilisées que par de petits avions. L'Opération survie au Soudan a par conséquent dû faire appel à des moyens de transport tous temps pour livrer les fournitures d'urgence dans les zones où elle sont encore nécessaires. Ainsi, si les conditions de sécurité le permettent, l'utilisation du couloir du Nil et du Sobat, du chemin

Total

72 941,6

24 523,4

97 465,0

une

en vue de
comités sont
tionpersonnes à
ONG aident
es ont étés la
bletés de
iser
ncidents
leur
poste dans

/...

/...

de fer jusqu'à Aweil et dans la mesure où les pluies ne sont pas trop fortes, des routes tous temps allant du Kenya et de l'Ouganda vers la région équatoriale située à l'est devrait se poursuivre. Le transport par avion et le parachutage seront utilisés en cas de nécessité pour empêcher la famine dans les zones éloignées et inaccessibles.

73. Il est possible que des stocks de produits alimentaires d'urgence, de semences et d'outils ayant été constitués dans plusieurs villes de garnison ou tenus par l'Armée de libération du peuple soudanais, les gens vivant dans des endroits où ils manquent de tout se dirigent vers les zones où ils savent trouver de quoi se nourrir dans un climat de sécurité. On devrait avoir une image plus précise de la situation et prendre les mesures qui s'imposent pour y faire face dans la deuxième quinzaine d'août, période à laquelle, en 1987 et 1988, une grave famine avait commencé de se répandre. Les donateurs et l'Opération survie au Soudan devraient être prêts à affronter ces problèmes, s'ils devaient se présenter à nouveau cette année.

B. Activités à mener après la saison des pluies

74. Tous ceux qui aident les pays dans des situations d'urgence complexes et profondément enracinées savent qu'il est extrêmement difficile de définir où cessent les secours d'urgence et doivent laisser la place aux activités de rétablissement.

75. Au cours des premières phases de l'Opération survie au Soudan, priorité a été donnée - à juste titre - au transport de denrées alimentaires et autres produits de première nécessité vers toutes les zones où les civils étaient menacés de famine et les activités de rétablissement sont passées au second plan. Une partie importante du programme d'aide non alimentaire, à savoir les distributions de semences et d'outils, la vaccination de la population et du bétail, la remise en état et l'approvisionnement des dispensaires et la réorganisation et l'amélioration de l'alimentation en eau potable permettent cependant de répondre implicitement aux besoins des personnes déplacées en matière de redressement et en ce qui concerne le rétablissement de la situation et l'amélioration de l'infrastructure.

76. L'Opération survie au Soudan devrait par conséquent viser, au cours de la dernière partie de la saison des pluies, à préparer systématiquement, dans le cadre de ses programmes, le redressement de la situation avant les importants efforts de reconstruction qui devront être entrepris dans l'ensemble du pays dès que les conditions politiques le permettront. La production de cultures secondaires, la formation aux techniques de soins de santé primaires, la reprise de l'enseignement de base, les programmes d'alimentation contre du travail et l'amélioration de l'habitat grâce à l'amélioration des techniques traditionnelles de construction et d'assainissement seront encouragés à chaque fois que cela sera possible. La réinstallation de certaines des personnes déplacées dans un cadre où elles peuvent de nouveau parvenir à l'autosuffisance alimentaire de base et avoir accès aux services sociaux essentiels ainsi que l'amélioration des moyens logistiques devraient figurer au premier rang des priorités dans tout programme de redressement.

VI. CONCLUSIONS

77. L'Opération survie au Soudan a marqué un précédent important dans l'histoire des grandes opérations de survie, et ceci à plus d'un égard. C'est la première fois tout d'abord que, dans une situation qui est essentiellement une situation de guerre civile, les deux principales parties au conflit :

a) Acceptent un plan d'action commun, complexe et de grande envergure, visant à fournir aux populations civiles, de part et d'autre, des secours de première nécessité;

b) Acceptent d'établir, dans des zones se trouvant sous contrôle de l'une ou de l'autre partie alternativement, des "couloirs de tranquillité" que les convois transportant les secours peuvent, sans escorte, emprunter librement.

78. Ensuite lorsque l'on considère, compte tenu de la portée des objectifs de l'opération, la brièveté du temps imparti pour son déroulement, l'extraordinaire complexité de la logistique mise en oeuvre et les graves problèmes de sécurité rencontrés, on voit que l'Opération a été l'une des plus difficiles que l'ONU, avec les autres parties mentionnées dans le rapport, ait eu à réaliser ces dernières années.

79. Plusieurs enseignements ont pu être tirés de cette expérience :

a) Les efforts conjugués fournis par les parties concernées dans un pays donné, le système des Nations Unies, le CICR, la communauté des donateurs et les ONG, permettent, avec un engagement véritable et une réelle bonne volonté, d'atteindre des objectifs humanitaires ambitieux;

b) L'assistance aux populations en détresse peut et doit transcender les considérations et situations politiques et militaires;

c) Les programmes humanitaires mis en oeuvre par des parties neutres et impartiales peuvent agir comme un catalyseur pour la paix;

d) Le rôle vital que peuvent jouer les médias et l'opinion publique mondiale pour provoquer une action et un appui en faveur de besoins humanitaires urgents a été confirmé au Soudan.

80. Il faut éviter coûte que coûte que se produisent à nouveau les catastrophes qui ont ravagé le sud du Soudan en 1987 et 1988. Pour cela il va falloir, d'abord et avant tout, suivre de près la situation dans toutes les régions affectées, s'assurer de l'entière coopération des parties au conflit et maintenir une capacité nationale efficace d'intervention d'urgence. L'Opération survie au Soudan fut une opération extrêmement complexe, mais elle a permis de sauver 200 000 vies innocentes. S'il ne faut pas escompter pouvoir mener chaque année une opération d'une telle ampleur et aussi coûteuse, la situation qui est celle du Soudan va cependant nécessiter, au moins pendant les deux ou trois années qui viennent, la fourniture sur une grande échelle de secours d'urgence et d'une aide au relèvement. Il s'agit donc de trouver le plus vite possible une solution durable afin d'empêcher le retour de situations critiques exigeant une attention extérieure aussi massive.

/...

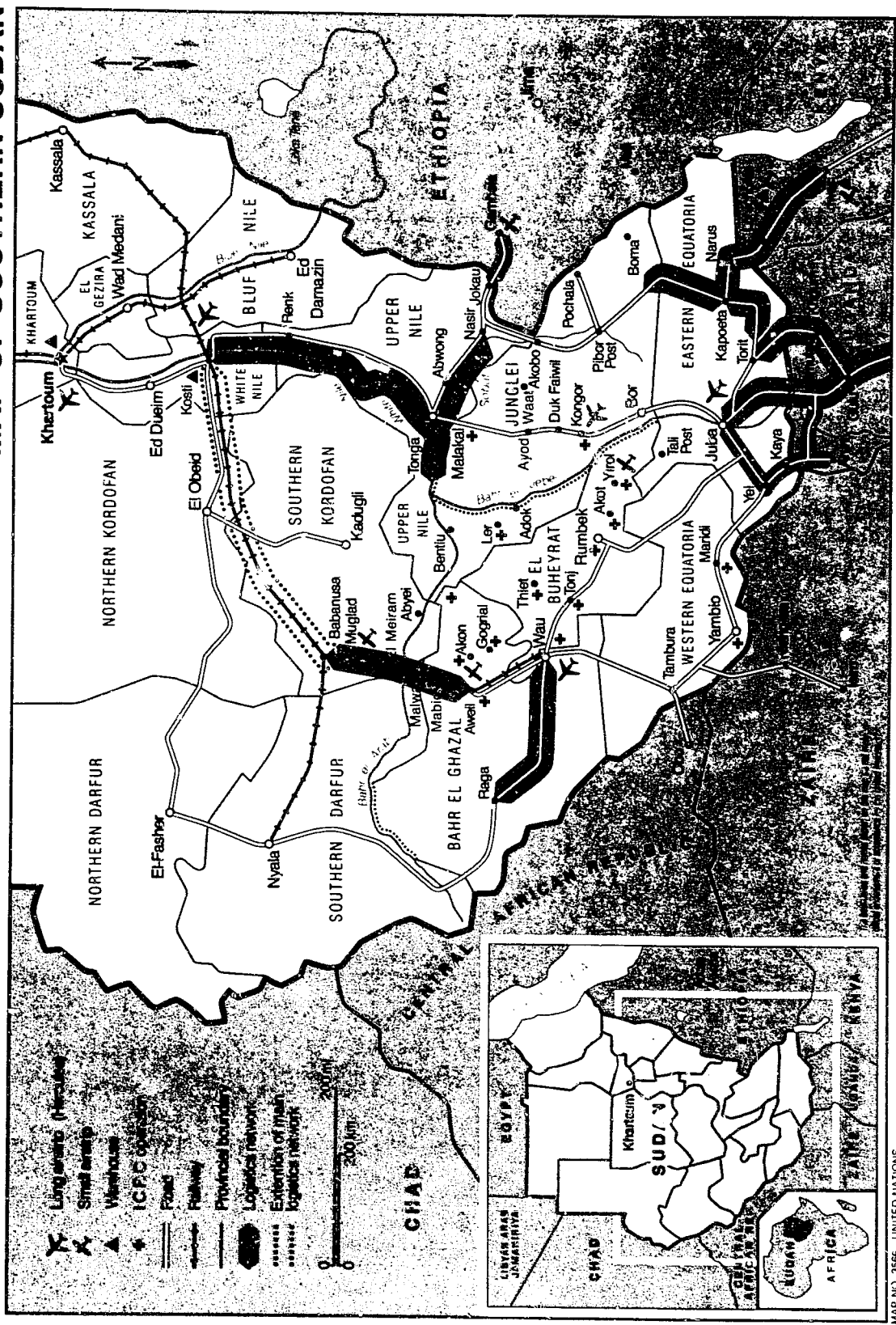
81. Il est clair qu'un effort majeur de reconstruction s'impose d'urgence au Soudan. Pareil effort nécessite une planification préalable, des décisions à un haut niveau et le concours de toutes les parties concernées, une aide substantielle de la part de la communauté internationale des donateurs et, cela va sans dire, l'existence de conditions de paix et de sécurité dans le pays. Il faudrait commencer sans attendre, cependant, à planifier les activités si l'on veut ne pas perdre de temps au moment de passer à l'exécution.

82. Il faut donc souhaiter que les parties au conflit soudanais parviennent rapidement à un accord ou à un arrangement qui permette de créer des conditions propices à un effort majeur de relèvement. C'est dans ce contexte qu'il convient de considérer la réunion des donateurs précédemment envisagée et mentionnée dans la résolution 43/52 de l'Assemblée générale. Le Gouvernement a récemment repris, sous la conduite du Ministère chargé de la question des secours et des personnes déplacées, l'élaboration du cadre indispensable à l'établissement d'un programme qui réponde aux besoins des personnes déplacées en matière de relèvement et de réinstallation. Il a également été convenu que l'ONU enverrait plusieurs experts internationaux familiarisés avec tous les problèmes que posent généralement les activités de réinstallation, qui aideront le Gouvernement dans cette tâche.

83. Régler les problèmes des personnes déplacées aura aussi une incidence sur certaines des activités prévues dans le cadre du programme de reconstruction, élaboré par la Banque mondiale. Ce programme a été conçu en 1988 par une mission de plusieurs donateurs conduite par la Banque mondiale, en vue d'aider au relèvement des régions du pays dévastées par les inondations et les pluies d'août 1988. Des contributions d'un montant de 360 millions de dollars ont été versées au titre de ce programme, dont 75 millions par l'Association internationale de développement (IDA). Des secteurs étendus de Khartoum ont été pratiquement détruits par les pluies torrentielles, dont de nombreuses zones où s'était concentrée la population déplacée; une partie des ressources destinées, dans le cadre du programme, à la reconstruction de Khartoum servira donc à répondre à certains besoins des personnes déplacées. Une équipe plurisectorielle composée de fonctionnaires et de consultants de la Banque mondiale et financée en partie par le PNUD a effectué une première mission au Soudan pour aider le Gouvernement à allouer les fonds de l'IDA et à coordonner l'utilisation d'autres apports. En juillet 1989, les contributions fermes des donateurs au programme s'élevaient à 285 millions de dollars. Certains donateurs ont commencé à fournir l'assistance annoncée, d'autres ont pris des engagements fermes et en sont au stade des achats. Globalement, le financement des donateurs suit les grandes lignes du programme proposé en octobre 1988 et les différentes composantes s'agent de façon complémentaire et cohérente.

84. Le présent rapport est fondé sur les informations qui étaient disponibles à la fin d'août 1989. D'autres informations concernant le déroulement de l'Opération seront fournies ultérieurement. Le 1er octobre 1989, la conduite de l'Opération, qui incombait à M. James P. Grant, Directeur exécutif de l'UNICEF et représentant personnel du Secrétaire général, a été confiée au nouveau représentant spécial du Secrétaire général au Soudan, M. Michael Priestly, qui continuera à aider le Gouvernement et la population du Soudan à faire face aux besoins d'urgence et de relèvement qui vont probablement persister pendant un certain temps encore.

MAP OF SOUTHERN SUDAN



MAP NO. 3566 UNITED NATIONS
 SEPTEMBER 1989